CELLECTIS

Société anonyme au capital de 2.272.740,50 euros Siège social : 8 rue de la Croix Jarry, 75013 Paris 428 859 052 R.C.S. Paris

(la « Société »)

RAPPORT SPECIAL SUR LES OPERATIONS REALISEES EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L. 225-177 A L. 225-186 DU CODE DE COMMERCE (Attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions)

Exercice clos le 31 décembre 2020

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport prévu par l'article L. 225-184 du code de commerce relatif aux attributions d'options de souscription d'actions au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, afin de vous rendre compte :

- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions qui, durant l'année et à raison des mandats et fonctions exercés dans la Société, ont été consenties à chacun de ses mandataires par la Société, par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-180 du code de commerce et par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce ainsi que du nombre et du prix des actions souscrites durant l'exercice par ces mandataires sociaux en levant une ou plusieurs des options (1);
- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé ainsi que le nombre et le prix des actions qui, durant l'année, ont été souscrites en levant une ou plusieurs options, par chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé (2),
- du nombre, des dates d'échéance et du prix des options de souscription ou d'achat d'actions consenties, durant l'année, par la Société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-180, à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des options consenties entre les catégories de ces bénéficiaires (3).

1. Options consenties aux mandataires sociaux de la Société par la Société et par ses filiales

Aucune attribution d'option n'a été consentie par la Société à ses mandataires sociaux.

Aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux de la Société.

2. Options consenties par la Société et par ses filiales aux dix salariés de la Société ou des sociétés qu'elle contrôle non-mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé

Bénéficiaire	Date d'attribution	Nombre	Prix d'exercice	Date d'échéance	Société concernée
1 salarié US	14 avril 2020	160.000	8,27 euros	14 avril 2030	Cellectis Inc.
1 salarié US	20 juillet 2020	17.000	15,12 euros	20 juillet 2030	Cellectis Biologics Inc.
1 salarié US		70.000	14,62 euros	5 août 2030	Cellectis Inc.
1 salarié US		22.000			Cellectis Inc.
1 salarié France		20.000			Cellectis SA
1 salarié US		17.000			Cellectis Biologics Inc.
1 salarié US	5 août 2020	10.000			Cellectis Inc.
1 salarié US		10.000			Cellectis Biologics Inc.
1 salarié US		10.000			Cellectis Biologics Inc.
1 salarié US		7.000			Cellectis Inc.
4 salarié US/attribution par salarié		7.000			Cellectis Biologics Inc.
1 salarié US	11 septembre 2020	45.000	14,36 euros	11 septembre 2030	Cellectis Inc.
1 salarié US	5 novembre	20.500	14.62 0	5 novembre	Cellectis Inc.
1 salarié US	2020	7.500	14,62 euros	2030	Cellectis Inc.

239.015 options de souscription d'actions ont été levées au cours de l'exercice 2020 par les dix salariés de la Société non-mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi souscrites est le plus élevé.

3. Options consenties à l'ensemble des salariés par la Société et par ses filiales

Nombre de bénéficiaires	Date d'attribution	Nombre	Prix d'exercice	Date d'échéance
1 bénéficiaire salarié de la Société et de ses filiales	14 avril 2020	160.000	8,27 euros	14 avril 2030
1 bénéficiaire salarié de la Société et de ses filiales	20 juillet 2020	17.000	15,12 euros	20 juillet 2030
16 bénéficiaires salariés de la Société et de ses filiales	5 août 2020	212.000	14,62 euros	5 août 2030
1 bénéficiaire salarié de Cellectis, Inc.	11 septembre 2020	45.000	14,36 euros	11 septembre 2020
2 bénéficiaires salariés de la Société et de ses filiales	5 novembre 2020	28.000	14,62 euros	5 novembre 2030

Le conseil d'administration